



Ecole du Chasnay
Sainte Bernadette

6 Rue Dufaud
58600 Fourchambault
Tel : 03-86-58-85-63
ecoleduchasnay@gmail.com

Protocole sanitaire

Septembre 2021

L'épidémie due au coronavirus Covid 19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.

Un protocole avec 4 niveaux a été établi par le ministère. La rentrée scolaire se fait avec le niveau 2.

Le tableau récapitulatif se trouve à la fin de ce document.

Par ailleurs, les parents d'élèves sont invités à jouer un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants à l'école. Ils s'engagent notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (38° C ou plus), l'enfant ne doit pas venir à l'école.

I Les mesures d'hygiène

Les mesures habituelles d'hygiène doivent être renforcées afin de limiter la propagation du virus.

- Il convient d'appliquer les gestes barrières demandés par le Ministère de la Santé.

1



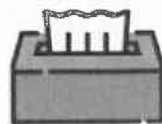
se laver les mains très
régulièrement

2



tousser ou éternuer
dans son coude

3



utiliser un mouchoir à
usage unique

4



saluer sans serrer la
main et éviter les
embrassades, garder
ses distances (1 mètre
minimum) avec autrui

II Des modalités d'accueil particulières des familles et des élèves

L'accueil des familles est organisé en extérieur. **Les parents des élèves de primaire ne pourront pas entrer dans l'établissement le matin et le midi.**

Les parents de maternelle pourront accompagner leur enfant à la porte de la classe ou le confier à l'adulte présent au portail.

Toutes les entrées du matin et de l'après-midi se feront par le petit portail.

HORAIRES DE L'ECOLE : Merci de respecter les horaires avec beaucoup de sérieux : Pour éviter le brassage des classes et faciliter le passage aux sanitaires

Ouverture des portails à 8h20 et à 13h35

Le portail sera fermé à 8h40 et à 13h 50

Il n'y aura plus d'accueil dans la cour, une fois entrés dans l'école, les enfants iront se laver les mains dans les sanitaires attribués à leur classe et se rendront directement dans leur classe où ils rejoindront leur enseignant. **Les portes d'accès à l'école devront restées ouvertes** pendant toute la période d'entrée des élèves pour qu'ils n'aient pas à toucher les poignées.

III L'installation en classe

A l'école maternelle ou élémentaire: entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe aucune règle de distanciation ne s'impose que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs.

À leur arrivée, les enfants sont invités à aller **se laver les mains les uns après les autres. Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe. Ils peuvent aussi utiliser du gel hydro-alcoolique sous la surveillance d'un adulte.**

Dans la mesure du possible, les portes des salles devront rester ouvertes pour éviter de toucher les poignées.

IV Les récréations

De nouvelles modalités de récréation sont prévues afin de limiter le brassage et faciliter le lavage des mains.

Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à aérer la salle en grand en permettant une circulation de l'air la plus large possible.

L'utilisation des toilettes devra se faire en respectant les mesures sanitaires, l'enseignant veillera à cet espace durant la récréation

Les robinets ne devront plus servir pour la boisson et les enfants devront tous venir le matin à l'école avec une bouteille d'eau individuelle.

V La cantine

Les conditions de restauration seront assurées comme en temps normal. Deux services seront assurés. Une désinfection des tables aura lieu entre les deux services.

Les élèves devront se laver les mains au savon **avant et après** le repas.

Les élèves d'une même classe pourront déjeuner à la même table

Une distance de plus d'un mètre sera respectée entre les tables pour éviter le brassage des classes.

Les élèves veilleront à conserver leur verre et leurs couverts et à ne surtout pas toucher ceux des autres.

Les tables seront désinfectées avant chaque repas, entre deux élèves et après le repas.

VI La pause méridienne (hors réfectoire)

Les élèves devront se conformer aux mêmes règles que lors des récréations :

VII Les sorties

Pour diminuer les attroupements et donc la promiscuité, les sorties du midi seront divisées en deux zones : Portail 1 et portail 2

CM1 /CM2	CE1/CE2	CE2/CM1	TPS/PS/MS	GS/CP
PORTAIL 2	PORTAIL 2	PORTAIL 2	PORTAIL 1	PORTAIL 1
11h45	11h40	11h45	11h40	11h45
16H 40	16H45	16H40	16H45	16H40

Pour les sorties du soir, les parents pourront entrer sur la cour par le grand portail et ressortiront par le petit portail.

Lors du retour à la maison, il est indispensable pour les enfants et le personnel de procéder à un lavage des mains minutieux.

VIII Le périscolaire

L'accueil et la reprise des enfants pris en charge par le périscolaire se fera par la porte habituelle. Les parents resteront dans le sas délimité dans la cour, la garderie se fera donc de préférence en extérieur dès que le temps le permettra. Pour les enfants de primaire, un espace leur sera réservé dans le hall d'accueil de la maternelle en cas de mauvais temps.

Les parents laisseront une distance d'un mètre minimum entre eux et les autres. Merci d'utiliser la garderie qu'en cas d'extrême besoin et de respecter les horaires.

Matin : de 7h30 à 8h20

Soir : garderie jusqu'à 18h15

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

NIVEAU 1

NIVEAU 2

NIVEAU 3

NIVEAU 4

Doctrine d'accueil

• Cours en présentiel en école primaire

• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains

- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels
- **Limitation des regroupements importants**

- Désinfection des surfaces fréquemment touchées **une fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service

- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et **les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)**
- **Limitation du brassage par niveau obligatoire**

- Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service

- Port du masque obligatoire **en intérieur et en extérieur** pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire

- Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré**

- Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**

Protocole sanitaire

- **Pas de restriction** à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)

- Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive

- Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en **intérieur pour les activités de basse intensité** compatible avec le port du masque et les règles de distanciation

- Activités physiques et sportives autorisées **uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres**

Activités physiques et sportives

Protocole de contact-tracing

- **Écoles** : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance



[EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)

Août 2021

